



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 30 Mars 2026 à 9h00

Présents : Mmes et Mrs les conseillers : Mmes : ASSAUD Chloé, BASIRE-BONNAFFOUX Sandra, ESMIEU Séverine, MARY Pauline, SALIGNAC Michèle, CARRETTA Thierry, FEUILLASSIER Sylvain, FISLER Quentin, JEHAN Frédéric, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés : Mme ALMERAS Sylvie (pouvoir donné à M le Maire), M BRUN Jean-Luc

Absent :

Secrétaire de séance : Mme VASINA Pauline

Quorum : 13

Ordre du jour de la séance du 30 /03 /2026

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE
--

- | | |
|-------------|---|
| 2026-02-001 | Validation devis CAME parking ; |
| 2026-02-002 | Validation devis CAME parking lecteur Carte Bleu ; |
| 2026-02-003 | Confirmation devis SARL URLI électricité travaux divers ; |
| 2026-02-004 | Validation devis Decor meuble literie gendarmes ; |
| 2026-02-005 | Mise à disposition locaux communaux ; |
| 2026-02-006 | Validation devis Thiel atelier ; |
| 2026-02-007 | Confirmation devis Géohydro services mission complémentaire forage Gagière ; |
| 2026-02-008 | Confirmation offre Géohydro services assistance et maîtrise d'œuvre captage de la Lauze ; |
| 2026-02-009 | Confirmation études géotechniques travaux captage de la Lauze ; |
| 2026-02-010 | Validation devis serre Rabioux ; |
| 2026-02-011 | Validation devis Amcom radio PM et Piscine ; |
| 2026-03-001 | Mise à dispo salle polyvalente ; |
| 2026-03-002 | Mise à dispo salle polyvalente ; |
| 2026-03-003 | Mise à dispo salle polyvalente Ludothèque Pics & Collégram ; |
| 2026-03-004 | Validation devis Apave mission CSPS Samse ; |
| 2026-03-005 | Validation devis A2Pi centre aquatique ; |
| 2026-03-006 | Attribution marché travaux reprise fondations mairie ; |
| 2026-03-007 | Demande de subvention AMO ; |
| 2026-03-008 | Demande de subvention fondations. |

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES –
INTERCOMMUNALITÉ**

- Election des membres de la commission d'appel d'offres ;
- Création de la commission de DSP et fixation des conditions de dépôt des listes ;
- Election des membres de la commission de délégation des services publics et concessions ;
- Désignation des membres de la Commission paritaire (DSP des Remontées Mécaniques) ;
- Instauration de la commission de contrôle des DSP ;
- Désignation des membres de la caisse des écoles ;
- Désignation des délégués au SIGDEP ;
- Désignation des délégués à Territoire Energie 05 (Syme 05) ;
- Désignation des Délégués à l'Association des communes Forestières des Hautes-Alpes ;
- Désignation d'un correspondant Défense ;
- Désignation d'un correspondant CNAS ;

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 30 /03/2026

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

2026-02-001	Validation devis CAME parking ;
2026-02-002	Validation devis CAME parking lecteur Carte Bleu ;
2026-02-003	Confirmation devis SARL URLI électricité travaux divers ;
2026-02-004	Validation devis Decor meuble literie gendarmes ;
2026-02-005	Mise à disposition locaux communaux ;
2026-02-006	Validation devis Thiel atelier ;
2026-02-007	Confirmation devis Géohydro services mission complémentaire forage Gagière ;
2026-02-008	Confirmation offre Géohydro services assistance et maîtrise d'œuvre captage de la Lauze ;
2026-02-009	Confirmation études géotechniques travaux captage de la Lauze ;
2026-02-010	Validation devis serre Rabioux ;

2026-02-011	Validation devis Amcom radio PM et Piscine ;
2026-03-001	Mise à dispo salle polyvalente ;
2026-03-002	Mise à dispo salle polyvalente ;
2026-03-003	Mise à dispo salle polyvalente Ludothèque Pics & Collégram ;
2026-03-004	Validation devis Apave mission CSPS Samse ;
2026-03-005	Validation devis A2Pi centre aquatique ;
2026-03-006	Attribution marché travaux reprise fondations mairie ;
2026-03-007	Demande de subvention AMO ;
2026-03-008	Demande de subvention fondations.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ
--

Délibération n° 2026-020 : Création d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent et élections de ses membres

La Commission d'appel d'offres est une commission obligatoire qui a pour mission de décider de l'attribution des marchés publics passés en procédure formalisée, dont le montant est supérieur aux seuils européens en vigueur.

La commission est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires désignés au sein du Conseil municipal ainsi que 3 suppléants.

Ont été élus membres de la Commission d'appels d'offres :

En tant que Membres titulaires :

- M. Thierry CARRETTA
- M. Sylvain FEUILLASSIER
- M. Gérard QUERE

En tant que membres suppléants :

- M. Mickael BONNAFFOUX
- M. Frédéric JEHAN
- M. Quentin FISLER

Délibération 2026-021 : modalités de dépôt de listes pour l'élection de la commission de DSP

Le conseil municipal fixe par délibération spécifique les conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de DSP, conformément à l'article D 1411-5 du code général des collectivités territoriales. **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Délibération n° 2026-022 : élection des membres de la commission de DSP

La commission de délégation de service public se réunit pour attribuer ou modifier une délégation de service public (DSP). Les DSP sont des outils contractuels permettant aux collectivités de confier la gestion d'un service public à une entité privée tout en conservant le contrôle du service (tarifs, horaire ou périodes de fonctionnement...). A Risoul, les services des remontées mécaniques et du cinéma sont gérés via des contrats de DSP.

La commission est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires désignés au sein du Conseil municipal ainsi que 3 suppléants.

Ont été élus à l'unanimité les membres de la liste unique suivante :

en qualité de membres titulaires :

- Sylvain FEUILLASSIER
- Thierry CARRETTA
- Jean-Luc BRUN

en qualité de membres suppléants :

- Mickaël BONNAFFOUX
- Pauline VASINA

- Pauline MARY

Délibération n° 2026-023 : Désignation de la commission paritaire (DSP des remontées mécaniques)

L'annexe 4 de la DSP des remontées mécaniques prévoit la désignation d'une commission mixte paritaire. Cette commission est composée du Maire et de 2 membres désignés parmi les 3 membres de la commission de DSP. Les 3 membres suivants ont été désignés en qualité de membres de cette commission :

Mrs Régis SIMOND, Sylvain FEUILLASSIER, Mickael BONNAFFOUX.

Délibération n° 2026-024 : Instauration de la commission de contrôle de la DSP

Conformément à l'article R2222-3 du CGCT, il convient de désigner les membres de la commission de contrôle des DSP. Cette commission est chargée de contrôler l'exécution des conventions financières passées avec les entreprises, au titre d'une délégation de service public (DSP), d'un marché public ou de tout autre contrat lorsqu'il comprend la gestion d'une mission de service public. La commission est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires désignés au sein du Conseil municipal ainsi que 3 suppléants.

Ont été élus à l'unanimité les membres suivants :

en qualité de membres titulaires :

- M. Sylvain FEUILLASSIER
- M. Frédéric JEHAN
- M. Mickaël BONNAFFOUX

en qualité de membres suppléants :

- M. Thierry CARRETTA
- Mme Michèle SALIGNAC
- Mme Sandra BASIRE-BONNAFFOUX.

Délibération n° 2026-025 : Désignation des membres de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles constitue le lien entre l'école et le Conseil municipal. Elle est composée du Maire ou de son représentant et de 2 membres élus du Conseil municipal ainsi que des représentants des parents d'élèves.

Elle vote le budget alloué chaque année à l'école et traite des questions relatives à la vie scolaire et périscolaire, en complément du Conseil d'école (avec les membres du corps enseignant).

Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité, les membres suivants :

- Mme Pauline VASINA en qualité de représentante du Maire
- Mme Pauline MARY
- Mme Chloé ASSAUD

Délibération n°2026-026 : Désignation des délégués au SIGDEP

Le SIGDEP dispose de compétences relatives à l'éclairage Public en termes de maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et de renouvellement d'installations ainsi que des missions de conseil technique dans le domaine de l'éclairage public.

Désignation des délégués au SIGDEP.

délégué titulaire :

- M. FEUILLASSIER Sylvain

délégué suppléant :

- M. JEHAN Frédéric

Délibération n°2026-027 : Désignation des membres à Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 159 communes des Hautes-Alpes. Depuis 2012, le syndicat a développé de nouvelles compétences dans le cadre de la transition énergétique (réseaux de chaleur, production d'énergie renouvelable, mobilité électrique...).

Désignation des membres de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 :

délégué titulaire :

- M. JEHAN Frédéric

délégué suppléant :

- MME BASIRE-BONNAFFOUX Sandra

Délibération n°2026-028: Désignation du représentant de la commune à l'association des communes forestières

La commune de Risoul est membre de l'association des communes forestières. Cette association d'élus milite en faveur de la protection des forêts et de leur entretien et assure la promotion des diverses fonctions de la forêt :

- Fonction sociale : tourisme, découverte de l'environnement, amélioration du cadre de vie...
- Fonction production : alimentation de la filière bois.
- Fonction environnementale : réservoir de biodiversité.

Désignation du représentant de la commune :

délégué titulaire :

- M Mickaël BONNAFFOUX

délégué suppléant :

- M Frédéric JEHAN

Délibération n°2026-029 : Désignation d'un correspondant défense

Le Maire rappelle que les communes doivent, par délibération, désigner un correspondant Défense. Ce dernier remplit une mission de sensibilisation des citoyens aux questions de défense. Il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département et de la Région.

Enfin, il sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire et des cérémonies commémoratives.

M Gérard QUERE est désigné correspondant défense de la commune de Risoul

Délibération n°2026-030: Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le CNAS est l'équivalent d'un « comité d'entreprise » des collectivités. La commune y cotise en fonction de sa masse salariale et ouvre droit aux agents pour obtenir des chèques vacances, des offres de prêts intéressants, des offres pour des achats de véhicules, des participations financières aux colonies de vacances...

Désignation de :

- M Gérard QUERE en tant que délégué élu au CNAS
- Mme Céline JACQUES en tant que délégué agent au CNAS

DIVERS

La séance est levée à 9h20.

Le Président,
Régis SIMOND



Fait à Risoul, le 27 avril 2026

La Secrétaire
Pauline VASINA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'PV', located below the typed name of the secretary.

